



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

*Centre Départemental Enfants et Familles
(C.D.E.F.)*

Villepinte, le 9 octobre 2014

PARTEZ DU CDEF AVEC UNE INDEMNITE FINANCIERE !

Lors du **Comité Technique d'Etablissement (C.T.E.) du 19 Juin 2014**, les représentants du personnel FORCE OUVRIERE découvrent à l'ordre du jour la **SUPPRESSION D'UN POSTE DE CATEGORIE B (A.M.A.)**.

*Les représentants du personnel CGT refusent de siéger. Faute de quorum, ce point ne peut donc être abordé et voté. Il est alors reporté au **23 juin 2014** où des explications nous sont données.*

Un agent du service administratif de Borniche a exprimé le souhait de cesser de travailler au sein de l'établissement (et de la fonction publique) afin de poursuivre

un PROJET PERSONNEL

en demandant

A PERCEVOIR

à cette occasion

L'INDEMNITE DE DEPART VOLONTAIRE (IDV)

instituée par le décret du 29 décembre 1998

IMPLIQUANT DE FAIT LA SUPPRESSION DE SON POSTE

Le **MONTANT DE CETTE INDEMNITE** s'élève de **12 à 26 mois de salaire brut** en fonction du nombre d'années de services effectifs et **ne peut excéder le plafond de 45 734,71 euros**

Lors du CTE du 23 juin 2014, **FORCE OUVRIERE CONTESTE FORTEMENT CETTE SUPPRESSION DE POSTE EN VOTANT CONTRE**

même si cette mesure est statutaire et ouverte, sous conditions, aux personnels stagiaires, fonctionnaires et contractuels en CDI de la fonction publique.

La CGT quant à elle, n'est pas à l'aise sur ce dossier puisque **l'agent concerné par cette mesure était représentant du personnel CGT élu au C.T.E. et au Conseil d'Administration (C.A.) du CDEF.**

Les représentants du personnel au CTE émettent un

VOTE MAJORITAIRE CONTRE

(malgré le vote **POUR** d'un des représentants **CGT**)

Syndicat FORCE OUVRIERE du C.D.E.F.

Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Téléphone : 01.41.51.10.10 poste 353- Portable : 06.09.64.18.62 – Fax : 01.41.51.16.09

Mail : forceouvriercdef@gmail.com Site : <http://forceouvriercdef93.e-monsite.com>

Quelques jours après, les membres du C. A. du CDEF se prononcent également
CONTRE CETTE SUPPRESSION DE POSTE.

Le 23 septembre 2014, ce point est **DE NOUVEAU** abordé en CTE extraordinaire. Les représentants du personnel CGT tergiversent sans voter clairement.

FORCE OUVRIERE maintient son vote CONTRE
exprimant qu'une

SUPPRESSION DE POSTE SERAIT PREJUDICIALE AU CDEF
et que d'autres mesures statutaires existent quand un agent souhaite quitter l'établissement
(mise en disponibilité, détachement, mutation...).

Les représentants du personnel CGT finissent par rejoindre la position de FO amenant à un
VOTE CONTRE A L'UNANIMITE AU CTE.

*Ce vote reste néanmoins consultatif puisque le vote décisionnel revient
aux membres du C.A. du CDEF.*

Le 7 octobre 2014, les Conseillers Généraux - Administrateurs du CDEF ne suivent plus l'avis
des représentants du personnel et votent **MAJORITAIREMENT**

POUR LA SUPPRESSION D'UN POSTE DE CATEGORIE B (A.M.A) au CDEF

**QUE S'EST IL PASSE ENTRE
LE MOIS DE JUIN ET LE MOIS DE SEPTEMBRE
POUR QUE LE VOTE DES ADMINISTRATEURS
SOIT TOTALEMENT OPPOSE ?**

**SEULS 3 CONSEILLERS GENERAUX COMMUNISTES SIEGAIENT
CE JOUR-LA AU C.A.
LES RESULTATS DU VOTE SERAIENT ILS LIES
A LA COMPOSITION DE CE C.A. ?**

**CE VOTE AURAIT IL ETE IDENTIQUE POUR TOUT AUTRE AGENT
DU CDEF ???**

***PAR CE VOTE, LES ADMINISTRATEURS ONT PRIVILEGIE UNE SITUATION
INDIVIDUELLE AU DETRIMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DU SERVICE ET DE L'ENSEMBLE DES SALAIRES DU CDEF !!!***

**D'AUTANT QUE LE RECOURS A L'IDV NE PEUT PERMETTRE LA SUBSTITUTION
DE L'AGENT PARTI PAR UN AUTRE AGENT RECRUTE SUR LE MEME POSTE
PUISQUE CE POSTE A VOCATION A ETRE DEFINITIVEMENT SUPPRIME.**

Syndicat FORCE OUVRIERE du C.D.E.F.
Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Téléphone : 01.41.51.10.10 poste 353- Portable : 06.09.64.18.62 – Fax : 01.41.51.16.09
Mail : forceouvriecdef@gmail.com Site : <http://forceouvriecdef93.e-monsite.com>